



Délibération n° 06 / 2023

Département de l'Hérault  
Commune de PIGNAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
du CONSEIL MUNICIPAL  
de la COMMUNE de PIGNAN (Hérault)**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit Mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de PIGNAN étant assemblé en session ordinaire, en salle du conseil municipal, après convocation légale, sous la présidence de Madame Michelle CASSAR, Maire.

Etaient présents :

M. Martin ARCAÏ, Mme Anne-Marie CALMES, Mme Michelle CASSAR, Mme Sylvie CINÇON, Mme Danièle DUBOUCHER, Mme Véronique GIMENEZ, Mme Monique MARCILLAC, M. Patrick MATTERA, M. Gaspard MESSINA, M. Thierry PAGES, Mme Karine QUEVEDO, M. Thierry QUILES, M. Gérard SABLOS, M. Jean-Pascal SAMMUT, M. Rémi SIE, Mme Fabienne THALAMAS, Mme Jeanne ZONCA.

Absents excusés :

M. Julien BIEGEL (pouvoir à M. Gérard SABLOS), Mme Sylvia BOSH (pouvoir à Mme Véronique GIMENEZ), M. Jean-Claude CHOLBI (pouvoir à M. Thierry QUILES), M. Daniel DELAUZE (pouvoir à Mme Fabienne THALAMAS), M. Michaël GIL (pouvoir à M. Rémi SIE), Mme Danièle LACUBE (pouvoir à Mme Jeanne ZONCA), Mme Katia TROCHAIN (pouvoir à Mme Sylvie CINÇON).

Absents non excusés

M. Dimitri BONGARD, M. Jacques DRAP, M. Youness OUSSIN, Mme Alexandra PILI, M. Alexandre RUMEAU.

Il a été procédé conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil ; Madame Karine QUEVEDO a été désignée, à l'unanimité, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**Conseil Municipal - Procès-verbal d'installation d'un nouveau conseiller municipal suite à démission**

*Madame Michelle CASSAR, Maire de Pignan, expose au conseil municipal :*

Madame le Maire rappelle qu'au dernier conseil municipal, suite à des démissions enregistrées, de nouveaux conseillers avaient été installés.

Par suite Madame le Maire informe que la démission de Madame Sophie VIGNE est parvenue en mairie le 27 mars 2023,

Conformément aux règles édictées à l'article L.270 du Code électoral « le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit ».

En conséquence, compte tenu du résultat des élections qui se sont déroulées le 22 mars 2020 et conformément à l'article L.270 du code électoral, Monsieur Dimitri BONGARD candidat suivant dans l'ordre de la liste « Pignan 2020 Plus Fort Ensemble » est devenu conseiller municipal.

**Commune de PIGNAN (Hérault)**

**Délibération n° 06/2023**

**Objet : Conseil Municipal - Procès-verbal d'installation d'un nouveau conseiller municipal suite à démissions**

Le tableau du Conseil Municipal sera mis à jour et Monsieur le Préfet sera informé de cette modification.

Le conseil Municipal est donc invité à prendre acte de l'installation de ce nouveau conseiller.

POUR EXTRAIT CONFORME  
LE MAIRE.

  
Michelle CASSAR



Nota : Le Maire certifie que le compte rendu de cette  
délibération a été affiché à la porte de la mairie ;  
que la convocation du conseil avait été faite le 21 mars 2023  
Hôtel de Ville – 34570 PIGNAN